



Compte-rendu
GROUPE PROJET BELGIQUE
9 juin 2008
à Gerbéviller, maison des associations

Etaient présents :

Mesdames : Anne-Claire BOURGON, Hélène BROYEZ et Nicolette RUAUX (Gerbéviller), Cécile GELLENONCOURT (Xermaménil), Marie-France LOPPION (Frambois),

Messieurs : Pascal BURGAIN (Magnières), Pascal DURAND (Fédération des Foyers Ruraux), Bruno PERRIN (Moyen) et Jean-Christophe PICOT (Gerbéviller)

Excusés : Jeannine FULCHIN (Magnières), Andrée STOECKLIN (Gerbéviller) et Yann LOPPION (Frambois)

Participait également à la réunion : Vincent LÉTICHE, agent de développement local

* * *

La réunion a été programmée pour coordonner les animations prévues en novembre 2008 sur le thème de la Belgique. L'organisation des animations a été imaginée suite à la proposition par la médiathèque de Lunéville au Foyer Rural de Gerbéviller d'accueillir un groupe de musique flamand. Pascal BURGAIN rappelle aux participants quelles sont ces animations :

- Concert du groupe Ambrozijn
- Venue de la conteuse belge Michèle MOREAU
- Exposition « Brel sur les planches »
- Organisation de jeux sur la BD belge

L'objectif de la réunion est d'informer tous les participants de l'organisation des manifestations et de résoudre les problèmes rencontrés.

Un point devra être fait en fin de réunion sur la communication à réaliser autour de ces événements.

Accueil du groupe Ambrozijn

- ➔ **Accueil partenarial** entre la médiathèque de Lunéville (Communauté de Communes du Lunévillois : CCL), le Foyer Rural de Gerbéviller (groupe Fleur des Chants : FDC) et la Communauté de Communes de la Mortagne (CCM).
 - La CCL a fait une demande de subvention globale pour le festival « Echappées Belges », en incluant l'accueil du groupe. Elle devra donc payer l'ensemble des factures liées à ce concert (sauf peut-être la SACEM).
 - FDC est chargé de réaliser l'accueil technique du concert (gestion de l'hébergement, installation de la salle, contacts avec les artistes, déclaration SACD,...)
 - La CCM règle à la médiathèque la différence entre la subvention accordée pour l'accueil du concert et le coût réel du concert.
- ➔ Une **convention** sera signée entre la CCL, la CCM et le Foyer Rural de Gerbéviller pour formaliser les engagements de chacun.

- ➔ FDC s'est réuni dernièrement et souhaite que l'entrée au concert soit payante. Le groupe de travail décide de maintenir cette proposition en fixant :
 - 3 € l'entrée
 - 10 € pour des familles à partir de 4
 - gratuit pour les moins de 12 ans
- ➔ Une subvention de 50 % a été accordée à la CCL par le Conseil Général dans le cadre de la Convention de Développement Culturel sur le projet. Le principe de cette subvention est que pour 1 € payé par l'intercommunalité, le Conseil Général verse 1 €. Les recettes doivent être clairement détaillées et déduites pour le calcul du montant de la subvention du Conseil Général. Le plan de financement prévisionnel du concert est donc le suivant :

	Dépenses	Recettes
Cachet	1 910 €	
Défraiements +déplacement	200 €	
Location technique	302 €	
SACEM/SACD	216 €	
Entrées		250 € (9,52 %)
CCM		1 189 € (45,24 %)
Conseil Général		1 189 € (45,24 %)
<i>Total</i>	2 628 €	2 628 €

- ➔ Le concert aura lieu le 8 novembre à la salle des fêtes de Gerbéviller. La salle est réservée.

Venue de la conteuse belge Michèle MOREAU

- ➔ L'**objectif** est de permettre aux enfants de 5 à 7 ans du territoire intercommunal d'accéder à un spectacle de conte réalisé par une professionnelle.
- ➔ **La Fédération des Foyers Ruraux coordonne** la venue de Michèle MOREAU sur le Lunévillois. Pascal DURAND confirme qu'elle pourra faire 3 séances (10h00, 13h45 et 15h30) pour les enfants de 5 à 7 ans le 20 novembre à Gerbéviller. La jauge des séances est de 80 enfants.
- ➔ Concernant l'**accueil technique**, un fonds noir, un sol et 6 projecteurs de 1000 W équipés d'un gradateur seront installés la veille par des membres du groupe « Fleur des Chants » du Foyer Rural de Gerbéviller. Il n'y a pas besoin de micro.
- ➔ Une **formation** d'une journée et demie sera ouverte à plusieurs habitants de la CCM mais aucun site n'a été déterminé pour l'accueillir. Les participants à la réunion proposent qu'elle se réalise sur le territoire intercommunal. Pascal DURAND sera informé du lieu disponible et du choix de réaliser la formation :
 - soit le vendredi 21 novembre au soir et le samedi 22 novembre toute la journée,
 - soit le samedi 22 novembre toute la journée et le dimanche 23 novembre au matin.

- ➔ **La Fédération des Foyers Ruraux payera l'ensemble des factures** liées à l'accueil de la conteuse. Une convention sera mise en place : une aide de 50 % a été accordée à la Fédération dans le cadre de la convention de développement culturel par le Conseil Général. Après déduction de cette subvention (et après vérification par Pascal DURAND), 725 € resteront à la charge de la CCM, auxquels il faudra ajouter environ 600 € de transport pour les enfants. Le coût de revient par enfant est estimé à 5,80 €.
- ➔ **Une participation de 2 €** sera demandée à chaque enfant assistant au spectacle. Une convention sera signée avec les coopératives scolaires pour collecter cette somme auprès des enfants.

Exposition « Brel sur les Planches »

- ➔ Cette exposition présente un **hommage à Jacques BREL** en bandes dessinées. Elle servira de lien entre la chanson, la BD et la Belgique.
- ➔ Le **portage du projet** est réalisé par les bibliothèques du territoire et la médiathèque de Lunéville. La mise à disposition est gratuite, mais une somme de 1 495 € TTC devra être séparée entre la CCL et la CCM pour le transport entre Bruxelles et le Lunévillois de l'exposition « Brel sur les Planches » et d'une exposition qui sera à Lunéville. Une subvention de 50 % sur ce coût de transport est attendue dans le cadre de la Convention de Développement Culturel.
- ➔ Les participants à la réunion s'étonnent que le coût de transport soit si élevé. Des précisions seront à demander sur le devis et les autres possibilités d'acheminement seront à étudier. Le groupe de travail décidera de la suite à donner en fonction du rapport entre le coût et l'intérêt de l'exposition.
- ➔ Le **coût de l'assurance** est estimé entre 100 et 120 € (information reçue après la réunion). La Fédération des Foyers Ruraux aurait peut-être la possibilité d'assurer cette exposition – conditions à vérifier.
- ➔ Du **4 au 29 novembre**, les 28 panneaux de l'exposition seront exposés dans les bibliothèques de Magnières, Fraimbois, Xermaménil et Gerbéviller. L'exposition sera divisée en quatre parties et un roulement aura lieu chaque semaine pour que toutes les bibliothèques accueillent la totalité des panneaux.

Jeux sur la BD belge

- ➔ Les bibliothèques de Gerbéviller, Magnières, Xermaménil et Fraimbois ont décidé avec le groupe « lecture publique » de la communauté de communes de réaliser des animations sur la BD belge dans le cadre des animations sur la Belgique programmées au mois de novembre.
- ➔ L'objectif est de réaliser des jeux sur la BD Belge durant l'exposition « Brel sur les planches ». Ces jeux seront préparés par les membres du groupe « lecture publique ».
- ➔ Des chèques lire seraient disponibles pour cette animation à la médiathèque départementale pour récompenser les participants aux jeux, mais leur distribution à l'échelon intercommunal pourrait diminuer les quotas annuels de chèque lire des bibliothèques. Pascal BURGAIN se renseignera donc pour savoir si une mise à disposition exceptionnelle de 50 chèques lire serait possible, sans diminuer les quotas des bibliothèques.

Communication

- ➔ Pour communiquer sur l'ensemble des animations prévues durant le mois de novembre, les participants à la réunion souhaitent que plusieurs supports de communication soient disponibles :
 - La communication sur les « échappées belges » de la CCL : cette communication, réalisée par la CCL, annoncera au minimum le concert d'Ambrozijn. En plus de cette annonce, un renvoi vers les animations de la CCM pourrait être effectué.
 - Un petit tract format marque-page sera réalisé à 3 000 exemplaires et inséré dans le bulletin intercommunal pour le 15 octobre. Ce tract annoncera toutes les animations qui seront réalisées sur le territoire intercommunal. Une rencontre avec la CCL sera à programmer pour voir dans quelles conditions le graphisme pourrait être commun entre la CCL et la CCM.
 - Une cinquantaine d'affiches A3 ou A3 numériques devront être imprimées pour afficher sur le territoire intercommunal et dans les principaux lieux culturels du Lunévillois.
 - Tous ces documents devront être imprimés avant le 15 octobre.
- ➔ Le Foyer Rural avait suggéré qu'une inauguration soit faite pour l'évènement. Les participants à la réunion préfèrent qu'il n'y ait pas d'inauguration officielle, sauf si un évènement convivial type « bibliothèques chantantes » est organisé.

Pour clore cette réunion, les participants conviennent de se retrouver le 25 août 2008 dans un lieu à préciser (les invitations seront envoyées à tous les membres du groupe « culture »)

Attention !

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de territoire et pour éviter des envois inutiles, **les personnes non présentes ou non excusées aux réunions ne recevront plus d'invitations et de comptes-rendus.**

Elles pourront toujours venir aux réunions et consulter les comptes-rendus en se rendant sur le site Internet de la communauté de communes (<http://www.cc-mortagne54.fr>) : l'agenda des réunions et les comptes-rendus y sont en ligne.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Culture »
- membres du Bureau
- communes